

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 07219
Numéro SIREN : 844 538 561
Nom ou dénomination : 1PLUS

Ce dépôt a été enregistré le 24/08/2021 sous le numéro de dépôt 19701

NOMINATION DU PRESIDENT NON STATUTAIRE

Les soussignés :

Monsieur GUAN JIAN, Né à TIELING (CHINE), le 30 août 1981, demeurant 25 bis Impass boieldieu- 94400 vitry sur seine, France,

S'est réunis à l'issue de la signature des statuts de la société 1PLUS pour désigner d'un commun accord le premier PRESIDENT de la société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

I - NOMINATION DU PRESIDENT

Les soussignés nomment en qualité de PRESIDENT de la société pour une durée indéterminée Monsieur GUAN JIAN, lequel :

- n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au registre du commerce et des sociétés.
- déclare accepter les fonctions de PRESIDENT qui viennent de lui être confiées. Il affirme n'exercer aucune autre fonction contraire à la fonction de PRESIDENT et ni être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II - POUVOIR DU PRESIDENT

Le PRESIDENT exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues aux statuts.

III - REMUNERATION DU PRESIDENT

En rémunération de ses fonctions, le PRESIDENT aura le droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine délibération des associés.

Il aura droit, en outre, au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatif.

Fait à Paris, le 15/07/2021

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

Monsieur GUAN JIAN

« Bon pour acceptation de pouvoir de PRESIDENT »

Bon pour acceptation de pouvoir de président

